

'Charleroi Ville-santé' ...

Illustrations d'une dynamique locale

Le Comité de pilotage de 'Charleroi Ville-santé'.

1. Ce groupe est actuellement composé de représentants des services suivants : le cabinet de l'échevinat de la Santé, l'asbl Educa Santé, le centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin, les secteurs associatifs des Mutualités chrétienne, socialiste et libérale, la Maison pour associations, l'asbl Carolo prévention santé, le service intégré des soins à domicile, le CPAS, le département de Médecine scolaire et de tutelle sanitaire de la ville de Charleroi, la Division Quartier, le plan de cohésion sociale, la Direction des contrats de prévention et de sécurité, l'Atelier Santé du Forum social de Charleroi, la Fédération des associations de généralistes de la région de Charleroi, l'Aide en milieu ouvert, Le Point Jaune.

Mots clefs : promotion de la santé, pouvoirs locaux, ville santé.

.....

A Charleroi, l'implication de la ville et des habitants dans les projets 'Villes-santé' a débouché sur la réalisation de nombreuses actions très concrètes. Et ce n'est pas fini...

.....

A Charleroi, en 1998, les mandataires politiques ont ainsi choisi d'adhérer à ce concept des 'Villes-santé'. D'abord géré par le CPAS, ce programme a ensuite été confié en 2004 à l'asbl Carolo prévention santé. Depuis 2008 et l'entrée en fonction de Bernard Dallons en tant qu'échevin de la Santé, la responsabilité du label 'Charleroi Ville-santé' a été prise en charge par ce nouvel échevinat.

Un mode de fonctionnement basé sur le partenariat et l'intersectorialité

Même si le point de départ est la volonté des élus de faire de la santé une préoccupation majeure, la dynamique 'Ville-santé' repose sur un ensemble d'acteurs : les élus bien entendu, mais également sur l'administration, les associations locales et les citoyens de la ville. Des instances de concertation entre tous ces acteurs sont mises en place pour définir les priorités, mener des projets, et rendre visible le travail réalisé.

A Charleroi, le travail s'est construit à trois niveaux : celui des « prises de décisions politiques », celui de « l'action, la coordination et la promotion » et enfin celui de « l'action ». Le premier niveau est celui des responsables

politiques c'est-à-dire le collège des échevins qui apporte son soutien à la dynamique 'Villes-santé' et qui avalise les projets et actions menés dans ce cadre.

Pour le second niveau, un Comité de pilotage¹ a été constitué pour faciliter les relations de travail entre les différents secteurs. Il est chargé de veiller à l'intégration des stratégies de promotion de la santé dans le cadre de la dynamique développée et de valoriser et développer le concept 'Charleroi Ville-santé'. Ce Comité a également pour rôle d'identifier des priorités d'actions notamment au regard des expériences de terrain, des données du profil socio-économique de la ville de Charleroi et des besoins exprimés par les professionnels et les citoyens lors des forums intersectoriels. Ces priorités sont ensuite travaillées via la mise en place de groupes de travail, regroupant des acteurs locaux issus de différents secteurs et désireux de s'impliquer dans un travail de réflexion et de construction de projets. A ce jour, ces groupes ont travaillé, entre autres, sur les thématiques suivantes : accès aux soins de santé, environnement et logement, participation citoyenne, santé au travail, activité physique sur le lieu de travail, etc. Ils transmettent régulièrement leurs réflexions et leurs propositions de projets sur lesquels le Comité de pilotage se positionne avant de les soumettre aux autorités communales.

Le Comité de pilotage et les groupes de travail sont aidés dans leurs tâches par l'équipe permanente, actuellement, composée d'une personne chargée de la coordination de la dynamique 'Charleroi Ville-santé' : conseils, soutien logistique et administratif, préparation et animation de réunions.

Au troisième niveau, celui de l'action, on retrouve l'ensemble des forces vives locales : partenaires publics (administration communale et ses différents services), acteurs du système de santé (mutualités, associations de médecins généralistes, maisons médicales, etc.), secteur privé (restaurateurs, etc.) ou secteur associatif (mouvements d'éducation permanente, associations de quartier, etc.). Ces acteurs s'impliquent activement dans les actions initiées dans le cadre de la dynamique 'Charleroi Ville-santé'.



Un partenariat qui débouche sur des actions concrètes

A titre d'exemple, voici quelques actions menées à Charleroi dans le cadre du label 'Ville-santé' :

- Organisation d'un colloque international (décembre 2008) visant à sensibiliser les associations, le monde politique, les professionnels et la population sur les objectifs du programme d'une 'Ville-santé'. Ce colloque a été l'occasion de relancer la dynamique 'Ville-santé' de Charleroi.
- Mise en place de forums intersectoriels annuels (2009, 2010 et 2011). Il s'agit d'une assemblée plénière ouverte à tous les acteurs qui souhaitent s'impliquer au niveau local. Son rôle est de définir les orientations de la ville en matière de priorités de santé. Cette assemblée se compose de représentants de tous les secteurs concernés : santé, social, logement, urbanisme, environnement, enseignement, travail, etc. Elle est constituée d'acteurs du monde associatif, de mandataires politiques, de fonctionnaires communaux et de citoyens.
- Participation à la réalisation et à la diffusion des « Clins d'œil de Flo » : à l'initiative de l'asbl Educa Santé et en partenariat avec Télésambre, Carolo prévention santé, le centre local de promotion de la santé et l'échevinat de la Santé, une trentaine de clips santé ont été tournés pour être diffusés sur Télésambre et les autres télévisions régionales de Communauté française début 2009. Ces courtes séquences abordent sur un ton décontracté et original, d'une manière positive et non moralisatrice, différents thèmes de la vie quotidienne.
- En octobre 2010, mise en place d'une formation pour les agents du CPAS et de la ville de Charleroi, dispensée par des représentants de six mutualités locales (socialiste, chrétienne, neutre, libérale, libre-Omnimut, Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité - CAAMI), en partenariat avec la ville et le CPAS, sur les structures des mutuelles et les outils d'accès aux soins de santé. Un partenariat avec les deux



hautes écoles de Charleroi, l'IPSMA et l'HELHLA, afin d'intégrer dans leur cursus cinq heures de sensibilisation sur ces deux matières a également été conclu. Ces deux mesures permettront de mieux sensibiliser les personnes fragilisées sur leurs droits sociaux et, à terme, d'améliorer l'état de santé des habitants.

- Mise en place d'un label de restauration de qualité à Charleroi. Influencée par la méthodologie du label 'Fourchette verte' instauré dans différents cantons suisses, la ville de Charleroi a conclu un partenariat avec l'Association des diététiciens indépendants de Charleroi afin de coordonner ce projet au niveau de Charleroi. Le challenge de ce projet est d'inviter les restaurateurs à servir des assiettes ou plats du jour équilibrés.
- Organisation d'une formation visant à renforcer la sécurité et l'autonomie des personnes âgées à leur domicile et en rue. Cette formation destinée aux services d'aides à domicile (aides familiales, infirmières, assistants sociaux, etc.) intègre des volets spécifiques sur la prévention des vols et agressions, la prévention des chutes et

2. Pour plus d'information sur la participation citoyenne, nous invitons le lecteur à consulter, entre autres, les documents suivants :

- M. Bantuelle, D. Dargent, J. Morel, La participation des acteurs, *Collection Santé communautaire et promotion de la santé*, n°4, Bruxelles, 2000.
- Action communautaire en santé : un observatoire international des pratiques. 2004-2008 Belgique-France-Espagne, *Secrétariat européen des pratiques de santé communautaire*, Bruxelles, 2009.
- O. Bixi, R. Fayard, S. Guillaud-Bataille, M. Péchevis, Santé : travailler avec les gens. Approche participative, démarche de projet, 2003.
- L. Hincelin, « La démarche participative : oser le changement », dans *Contact Santé*, Lille, n°161, juin-juillet 2001, p. 16-17.
- C. Ferron, « La preuve est faite : l'empowerment et la participation, ça marche ! », dans *La santé de l'homme*, Saint Denis, n°406, mars-avril 2010, p. 4-7.
- L. Fréchette, N. Legrand, S. Van Kemenade, Participation significative des communautés dans le cadre des processus de consultation sur des projets à grande échelle, *Université du Québec en Outaouais*, Gatineau (Québec), 2007

la prévention et la prise en charge de la maltraitance. Les partenaires de ce projet sont l'asbl Educa Santé, le service Prévention des délits et le Centre d'aide aux victimes de la ville de Charleroi, l'asbl Empache, l'asbl Respect seniors (Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées) et le TEC Charleroi.

- Insertion dans les dossiers qui sont traités par le collège communal d'une question sur l'impact potentiel de la décision sur la santé et le bien-être des carolos. Sur base de cette information, le service santé va analyser les réponses et mettre en lumière, auprès des différents échevins, le fait que dans leurs matières respectives - qui sont parfois éloignées de la santé comme l'urbanisme, la mobilité, l'état civil, etc. - il est aussi utile qu'ils envisagent leur travail sous l'angle de l'impact sur la santé. Après ce travail de sensibilisation, l'étape suivante sera d'inviter et d'accompagner les élus dans la réalisation d'évaluation d'impact sur la santé - études qui apportent des informations sur les effets directs ou indirects que peuvent avoir des décisions prises par les élus locaux et qui peuvent amener à revoir ces décisions pour, au minimum, en réduire les effets potentiellement négatifs sur la santé)."

Des projets pour demain...

Au sein de cette dynamique 'Charleroi Ville-santé', la volonté des autorités publiques est double : d'une part, mettre la santé à l'ordre du jour des préoccupations des mandataires politiques mais aussi de l'ensemble des acteurs qui font vivre la ville (professionnels et citoyens) et, d'autre part, d'ouvrir un espace de dialogue avec les citoyens.

Actuellement, la parole des citoyens est portée soit de manière indirecte via l'implication d'associations locales qui relayent les questions et les besoins des carolos, soit de manière directe lorsque ces mêmes associations invitent leurs publics respectifs à venir s'exprimer au sein des groupes de travail et lors des forums intersectoriels.

Le Comité de pilotage est sensible à cette forme de démocratie participative² inhérente au projet 'Ville-santé' et souhaite lui donner une dimension de plus en plus grande.

Ce travail se fera d'une part en continuant à sensibiliser les élus à la plus value apportée par l'implication des citoyens dans les projets portés par la ville (meilleure identification des difficultés réelles vécues au quotidien par les citoyens, adaptation des projets aux besoins locaux, meilleure réception par les citoyens des différentes décisions politiques, réduction des conflits, démultiplication des effets positifs d'une démarche par la constitution de relais, etc.) et, d'autre part, en veillant à ce que les différentes instances de la dynamique 'Charleroi Ville-santé' permettent réellement l'implication des citoyens.

Cette démarche permettra aussi aux citoyens de s'approprier – voire de se réapproprier – une image positive de leur ville. Ce qui est également une plus value non négligeable... ●